

PREMIÈRE DEMANDE

• Pour les requérants majeurs (18 ans et Plus)

- Une photo d'identité (photo récente)
- Copie et original de la carte nationale d'identité (CNI)
- **L'extrait de naissance original**
- Les documents reçus par mail après le pré-enrôlement en ligne (**le reçu de paiement des frais de passeport, l'attestation de RDV et le formulaire de pré-enrôlement**).

NB : Les épouses qui souhaitent porter le nom de leurs époux doivent fournir l'original de l'acte de mariage ou de la copie intégrale de l'acte de mariage.

• Pour les requérants (14 ans à 18 ans non révolu)

- Une photo d'identité (photo récente)
- Copie et original de la carte nationale d'identité (CNI)
- Une autorisation parentale légalisée à la mairie
- Une copie et original de la CNI du parent qui donne l'autorisation
- **L'extrait de naissance original**
- Les documents reçus par mail après le pré-enrôlement en ligne (**le reçu de paiement des frais de passeport, l'attestation de RDV et le formulaire de pré-enrôlement**).

• Pour les requérants (0 à 14 ans non révolu)

- Une photo d'identité (photo récente)
- Une autorisation parentale légalisée à la mairie
- Une copie et original de la CNI du parent qui donne l'autorisation
- **L'extrait de naissance original**
- Les documents reçus par mail après le pré-enrôlement en ligne (**le reçu de paiement des frais de passeport, l'attestation de RDV et le formulaire de pré-enrôlement**).

Cas de passeport expiré : ajouter la copie et l'original de l'ancien passeport aux différentes pièces exigées ci-dessus selon le cas.

Cas de de passeport non expiré : ne joindre que la photo d'identité, la copie et l'original de l'ancien passeport (Personne majeure). Les mineurs doivent constituer à nouveau les pièces à fournir et joindre la copie et l'original de l'ancien passeport.

RENOUVELLEMENT

NB :

- ✓ Prévoir un document qui justifie la profession (Diplôme ou tout autre document justificatif)
- ✓ Tout changement de situation matrimoniale (mariée ou divorcée) doit impérativement être justifié soit par l'acte de mariage ou la grosse de divorce.